

## Compte-rendu du comité consultatif scolaire du mardi 21 juin 2011

**Présents** : Mmes Gueye, Butto, Charolais, Boulerne, Mrs Barré, représentants des parents d'élèves ; Mmes Cuquel, Grivot et Poirot, M Loncle, directeurs d'école; Mmes Olivier et Boyer, enseignantes à l'école des Tilleuls ; Mmes Hardy et Lecoq, représentantes des vernolitains ; Monsieur Lavallard DDEN, Mme Lopez-Jollivet, maire ; Mme Deutsch, adjoint en charge du scolaire et de l'enfance ; Mmes Fleury, Defyn, Durand, Male Porcher, conseillères municipales ; Mme Féraud, conseillère municipale d'opposition ; M Maritoréna, responsable du service enfance scolaire.

**Absents excusés** : Mme Robert, Vixac, Paradis, directrices d'école ; M Vétillard, représentant des parents d'élèves; Mrs, Rouchy et Geoffroy, DDEN.

### Ordre du Jour

Travaux d'été  
Prévision des effectifs rentrée 2011-2012  
Les demandes de dérogation  
Activités dans les écoles (Informatique, gymnase, atelier ludothèque-bibliothèque, piscine, voile)  
Fête de l'enfance  
Construction d'une école maternelle  
Questions diverses



Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011

### Travaux dans les écoles

Les demandes d'interventions dans l'année 2010/2011

ECOLE	Nombre de demandes en 2009	Nombre de demandes en 2010	Nombre de demandes en 2011	Demandes non retenue *	demandes réalisées	Reste à faire **
Marsinval maternelle	38	41	18		17	1
Marsinval élémentaire	27	26	22		20	2
CDV élémentaire	58	101	54		47	7
CDV Annexe	26	30	20		17	3
CDV maternelle	37	41	48	4	41	3
Tilleuls	20	27	21	2	16	3
Annie Fratellini	46	29	42		37	5
Tom Pouce	55	59	70		66	4
	307	388	295	6	261	28
						295

\* (non prioritaire, en attente de gros travaux)

\*\* Demandes récentes ou envisagées en été



Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011

3

Au cours de l'année nous avons reçu 295 demandes de travaux à faire dans les écoles de la ville. Parmi elles, il y a celles considérées comme des « gros » travaux et nécessitant un budget important, - celles qui sont reportées sur l'été – celles qui sont non prioritaires.

Mme Grivot a demandé la pose d'une alarme dans son bureau afin d'éviter le vol de l'ordinateur. Cette n'a pu être retenue car son coût représente 5 fois celui de l'ordinateur et que l'école des Tilleuls n'a jamais subi d'effraction. Mme le Maire précise que les priorités en investissement se concentrent sur l'extension périscolaire de l'école A. Fratellini et la construction d'une nouvelle école maternelle.

### Travaux dans les écoles

Les demandes de petites interventions pour l'été 2011

ECOLE	Nombre de demandes en 2009	Nombre de demandes en 2010	Nombre de demandes en 2011	Demandes relevant de gros travaux	Demandes non retenues *	Demandes réalisables par services municipaux	Demande nécessitant l'intervention d'entreprises	Autres travaux souhaités par la ville
Marsinval maternelle	26	25	30	3	8	19	3	2
Marsinval élémentaire	5	11	13		3	6	4	2
CDV élémentaire	19	8	10		2	5	4	3
CDV Annexe	2	5	2		1	1		
CDV maternelle	11	10	13	2	4	6	3	3
Tilleuls	8	12	7		1	5	1	
Annie Fratellini	26	42	40	6	8	30	2	
Tom Pouce	31	42	14	4	2	5	7	
	128	165	129	15	29	77	24	5

\* (non prioritaire, en attente de gros travaux)



Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011

4

### Travaux dans les écoles

Travaux importants pour l'été 2011

- Pose de lave-mains enfants dans les classes de Tom Pouce non pourvues de lavabo. Installation d'un WC adulte, reprise peinture sanitaires.
- Création de véritables locaux poubelle fermés et sécurisés. Tom-pouce, CDV, Fratellini, Marsinval.
- Insonorisation réfectoire et salle de motricité de l'école de Marsinval.
- Lave vaisselle changé au Clos des Vignes (réalisé en juin 2011)
- Abaissement de plafond et peinture d'un sanitaire au Clos des Vignes maternelle.
- Occultation de certaines fenêtres au Clos des Vignes élémentaires.
- Passage en self et refonte de la cuisine à l'école du Clos des Vignes. Les travaux devraient débuter en juin 2012 pour s'achever fin août 2012.
- Extension périscolaire de l'école Annie Fratellini, les travaux devraient commencer en octobre /novembre pour se terminer en août 2012.



Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011

5

Le nombre de demandes de travaux pour l'été est stable par rapport aux autres années car les services techniques ont été réactifs tout au long de l'année.

La création de locaux dédiés aux poubelles va permettre par exemple de ne plus avoir de poubelles dans la cour de l'école Tom Pouce.

Mme Male demande si le tri des déchets est fait dans les écoles. M Maritoréna répond par l'affirmative, une visite de vérification sera faite.

Le nouveau lave-vaisselle installé au Clos des Vignes remplace celui qui a rendu l'âme au cours de l'année. Le personnel a maintenant moins de manutention à faire. Coût du lave vaisselle et de son installation : 22 000 €.

Un appel d'offre à maîtrise d'œuvre pour le self a été relancé de façon à nous assurer d'une dépense contenue sur cet aménagement important.

Il est noté qu'il n'y a pas eu de réponse apportée aux demandes de travaux qui ont été faites à plusieurs reprises par des parents au conseil d'école du Clos des Vignes et qui concernent les abords de l'école. M Maritoréna s'engage à interroger les services techniques de façon à apporter une réponse.

Les effectifs attendus par école en 2011/2012

2011/2012 enfants inscrits à ce jour																															
<b>MATERNELLES</b>																															
	PS	MS	GS	Total																											
cdv	36	22	37	95	10																										
tilleuls	19	30	24	73	-6																										
tom pouce	55	48	42	145	-10																										
marsinval	22	10	27	59	2																										
				372	-4	949																									
						12																									
<b>ELEMENTAIRES</b>																															
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total																									
cdv	57	44	53	55	49	258																									
fratellini	50	43	43	40	42	218																									
marsinval	32	19	24	16	10	101																									
						577																									
						16																									
<table border="1"> <tr> <td>TOM POUCE</td> <td>32,0</td> <td>160</td> <td>32,5</td> <td>196</td> </tr> <tr> <td>CDV</td> <td>32,0</td> <td>64</td> <td>32,5</td> <td>98,5</td> </tr> <tr> <td>TILLEULS</td> <td>32,0</td> <td>64</td> <td>32,5</td> <td>98,5</td> </tr> <tr> <td>MARSINVAL</td> <td>32,0</td> <td>32</td> <td>32,5</td> <td>66</td> </tr> </table>							TOM POUCE	32,0	160	32,5	196	CDV	32,0	64	32,5	98,5	TILLEULS	32,0	64	32,5	98,5	MARSINVAL	32,0	32	32,5	66					
TOM POUCE	32,0	160	32,5	196																											
CDV	32,0	64	32,5	98,5																											
TILLEULS	32,0	64	32,5	98,5																											
MARSINVAL	32,0	32	32,5	66																											
<table border="1"> <tr> <td rowspan="2">Elementaire</td> <td rowspan="2">ms/da</td> <td colspan="2">Fermeture</td> <td colspan="2">Ouverture</td> </tr> <tr> <td>ms/da</td> <td>totale</td> <td>ms/da</td> <td>totale</td> </tr> <tr> <td>CDV</td> <td>27,0</td> <td>243</td> <td>27,5</td> <td>276</td> </tr> <tr> <td>MARSINVAL</td> <td>25,0</td> <td>75</td> <td>27</td> <td>109</td> </tr> <tr> <td>FRAT</td> <td>27,0</td> <td>216</td> <td>27,5</td> <td>248,5</td> </tr> </table>							Elementaire	ms/da	Fermeture		Ouverture		ms/da	totale	ms/da	totale	CDV	27,0	243	27,5	276	MARSINVAL	25,0	75	27	109	FRAT	27,0	216	27,5	248,5
Elementaire	ms/da	Fermeture		Ouverture																											
		ms/da	totale	ms/da	totale																										
CDV	27,0	243	27,5	276																											
MARSINVAL	25,0	75	27	109																											
FRAT	27,0	216	27,5	248,5																											

Vernouillet  
Place à l'école

Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011

6

Etat des lieux des ouvertures et fermetures de classes

Courrier de l'inspection académique du 14 avril 2011

Il n'indique aucune fermeture de classe sur Vernouillet, et annonce le déplacement du poste de la classe d'adaptation sur le RASED sur un poste de maître « E »

Le RASED est composé de :

- une Psychologue
- deux maîtres « E » (postes non pourvus à ce jour)

Vernouillet  
Place à l'école

Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011

9

Les dérogations première demande

Les deux séances de la commission ont étudié

- 15 demandes de dérogation hors commune
- 26 demandes de dérogation intra muros
- 1 demande de scolarisation - 3 ans
- 1 scolarisation à Vernouillet d'un non vernolitaïn

- De Vernouillet vers une commune extérieure
  - 15 demandes : Vemeuil, Villennes, Médan  
12 refus - 3 accords (maintien de cycle et fratrie)
- D'une commune extérieure vers Vernouillet
  - 1 demande accordée

- Dérogations entre les écoles de Vernouillet
  - 26 demandes (18 accords, 8 refus)
    - 1 demande de Tom Pouce vers les Tilleuls refusée
    - 8 demandes de Tom Pouce vers Clos des Vignes  
4 refus, 2 accords
    - 1 demande de Tom Pouce vers Marsinval refusée.
    - 3 demandes des Tilleuls vers le Clos des Vignes  
2 refus, 1 accord
    - 1 demande de Clos des Vignes vers Tilleuls accordée
    - 1 demande de Clos des Vignes vers Marsinval accordée
    - 13 demandes de Fratellini vers CDV ou Mars  
13 accords
  - Une demande de scolarisation moins de 3 ans refusée

Vernouillet  
Place à l'école

Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011

10

Les directeurs présents rectifient les chiffres des effectifs. Le tableau ci-dessus tient compte de ces rectifications. Ces effectifs ne sont qu'une estimation.

Madame le Maire explique que le nombre de demandes de dérogation a été en hausse sur l'école Annie Fratellini et qu'elle savait que la ville de Médan allait accepter les enfants vernolitaïn, même avec le refus de la ville de Vernouillet de participer financièrement, car une classe fermait en

élémentaire sur cette ville. Vernouillet n'a pas souhaité perdre ces enfants (déjà 100 enfants scolarisés en moins sur 4 ans) et a donc infléchi sa position, en accordant, exceptionnellement pour cette année les demandes reçues et a accordé les dérogations intramuros, soit sur le Clos des Vignes soit sur Marsinval.

Les demandes qui concernaient les maternelles, du fait des fratries, ont été refusées pour ne pas fragiliser l'école Tom Pouce qui a des effectifs en dessous de la NODER.

Mme Butto dit ne pas être d'accord avec cette décision.

Mme le Maire reprécise que ces parents auraient enlevé leurs enfants puisqu'ils ont été recontactés par Médan et y étaient acceptés. Elle explique qu'elle a fait part de sa décision à Mme Boucher, inspectrice de circonscription, expliquant que les parents lui avaient fait part de problèmes importants sur l'école Annie Fratellini.

Mme Cuquel explique que ces accords vont susciter des appels à dérogation. Mme le Maire en convient tout à fait et elle explique que la position prise cette année a des limites et qu'une réflexion au niveau de l'inspection est nécessaire. Ces accords ont été très exceptionnels et ils le resteront.

Mme Butto estime qu'il est injuste que ces parents critiquent cette école et demande aussi quelle est la spécificité d'un maître E, M Loncle explique qu'il a des compétences en rééducation pédagogique pour des problèmes d'apprentissage.

Ecoles	Accueil matin	Encadrements	Restauration	Encadrements	Accueil Goûter	Encadrements	Etudes	Encadrements	Passerelle
Fratellini	8	2	70 Actuellement 92	3 +1RE	9	3	43 3 études 2 le soir	1 enseignant & 4 enseignants encadrent ces études	5
Tom Pouce	13		70	6 élèves	22				
Clos des Vignes maternelle	9		65	6 2 ans & 3 ans & 4 ans	32				
Clos des Vignes élémentaire	18	3	170	7	18	6	60 4 études 2 le soir	9 enseignants encadrent ces 4 études	37
Tilleuls	7		56	5 2 ans + 3 ans	22	4			
CDV annexe	2		35	2	15				
Marsinval maternelle	6	2	43	4 2 ans et 3 ans	23	3			
Marsinval Élémentaire	8		65	4	10	3	25 2 études	2 enseignants & 1 enseignant remplaçant	10
<b>Total</b>	71 46	7	584	38	151	16	128	4 enseignants	52

Vernouillet  
Place de la Poste  
Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011 7

Ecoles	Nombre de places assises	Effectifs Scolaires	Effectifs Moyens cantine	Taux / effectifs scolaires	Taux de remplissage / restaurant
CDV élémentaire ZAC	90	204 +3	170 -	83%	94%
CDV mater	42	85 -	65 -	76%	77%
Clos annexe	42	42 -34	35 -60	83%	41%
Tilleuls	32	79 +11	56 +5	63 %	78%
Fratellini	66 (66 actuellement)	217 +13	90 +28	40%	70%
Tom Pouce	50	157 +	70 +39	38%	60%
Marsinval maternelle	32	57 -18	43 -	75%	67%
Marsinval élémentaire	40	82 -	65 -16	79%	81%
<b>Total</b>	394/service	923 +11	584 +91	60%	70%

Vernouillet  
Place de la Poste  
Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011 8

On enregistre une petite hausse de la fréquentation des études et de l'accueil périscolaire le soir. Il est noté que les effectifs de la restauration sont en hausse sur l'école Annie Fratellini en effet, plus d'enfants dont les parents travaillent, y déjeunent quatre jours par semaine. Les parents signalent que les animations sur le temps de la restauration ont beaucoup de succès auprès des enfants. La mise en place du quotient familial pour la restauration peut être aussi une raison de cette hausse.

Diverses informations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités dans les écoles</b> (Piscine, voile, informatique, gymnases, ateliers ludothèque/bibliothèque)</li> <li>• <b>Restauration scolaire:</b> Mise en place du nouveau marché de restauration avec un nouveau prestataire et la mise en place d'un circuit d'approvisionnement en fruits locaux.</li> <li>• <b>Fête de l'enfance 17 septembre 2011</b></li> <li>• <b>Projets de classe nomade (ou mobile)</b></li> <li>• <b>Projet construction nouvelle école maternelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Localisation du projet (anciens ateliers municipaux et l'école des Tilleuls)</li> <li>✓ Ouverture souhaitée septembre 2014</li> <li>✓ Transfert de l'école des Tilleuls en septembre 2012</li> <li>✓ Travaux de 2012 à juin 2014</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Modalités de la mise en place du transfert</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Septembre/octobre 2011 travail avec les enseignants puis les parents sur la base des recommandations de l'inspection.</li> <li>✦ Décembre 2011 : Présentation des adaptations nécessaires durant la période transitoire.</li> </ul>
<p>Vernouillet Place de la Poste Comité consultatif scolaire du 21 juin 2011 11</p>

- Les activités dans les écoles se sont globalement bien déroulées tout au long de l'année.
  - La qualité des repas servis par le nouveau prestataire est toujours bonne et l'évaluation qu'en ont faite les enfants est positive.
  - La fête de l'enfance aura lieu de samedi 17 septembre sur le même principe que l'an dernier où elle fut un grand succès. Les familles de Vernouillet y sont attendues très nombreuses, de nouvelles animations y seront proposées. Tout est gratuit sauf les boissons et denrées alimentaires.
- Le projet de classes mobiles a été présenté aux enseignants des différentes écoles élémentaires, une école n'était pas présente à cette réunion. Il s'agit d'un meuble sur roulettes qui comporte 16 ordinateurs portables et un vidéo projecteur qui pourrait éventuellement devenir un TNI. En septembre, les enseignants des écoles du Clos des Vignes et Annie Fratellini devront indiquer au service scolaire s'ils sont intéressés ou non par ces classes mobiles. Le financement qui est uniquement un financement ville, existe pour l'année 2011 mais ne sera pas reconduit en 2012.
- Projet de construction d'une nouvelle école maternelle.
    - le projet de construction est localisé sur le site des Tilleuls et des anciens ateliers municipaux.
    - Le calendrier est le suivant :
      - 1<sup>er</sup> Jury de concours le 12 juillet 2011 pour choisir les 3 cabinets d'architectes qui travailleront sur le projet.
      - 2<sup>ème</sup> jury de concours au mois de novembre 2011 pour choisir le lauréat.
      - Démolition été 2012, puis travaux
      - Inauguration de l'école en septembre 2014.
    - Pour que les travaux puissent commencer en été 2012, les services travaillent sur le transfert de l'école des Tilleuls durant cette phase intermédiaire de travaux. On se donne jusqu'au mois d'octobre pour présenter les scénarios envisageables aux enseignants et à l'inspection qui a déjà été mise au courant. Un travail sera ensuite fait avec les parents pour qu'en décembre 2011 on sache comment « on va vivre ce transfert durant 2 ans ».

Mme Hardy réagit en disant que les vernolitaïns vont être cernés de travaux et que la vie va être très difficile. Comment va-t-on circuler, se garer ?

Mme le Maire répond que c'est exact d'autant que des travaux auront lieu également pour la construction d'une école de musique, pour la rénovation du parc, pour la construction des villas Zola sans compter sur le projet en cours sur le haut de la ville, mais c'est un choix qui a été fait de ne pas étaler les nuisances dans le temps.

Durant la durée des travaux en centre ville, la mairie a trouvé auprès d'un propriétaire privé la possibilité de faire un parking pour le personnel municipal et un autre lieu pour le parking du personnel du chantier. La municipalité mettra tout en œuvre pour réduire les nuisances durant les chantiers.

Mme Grivot aimerait reparler du projet de l'école maternelle car pour elle et son équipe une école maternelle de 8 classes c'est très grand et cela va compliquer les choses et ne pas être confortable pour les enfants. Elle pose la question de faire deux groupes scolaires maternels/élémentaires, plutôt qu'une « grosse » école maternelle et une « grosse » école élémentaire.

Mme le Maire répond que ces interrogations et inquiétudes sont bien entendues et que nous allons retravailler sur ces hypothèses même si elles avaient déjà été vues au début du projet en 2007.

Questions diverses :

M Loncle s'inquiète de ne pas avoir reçu les formulaires pour la voile l'an prochain.